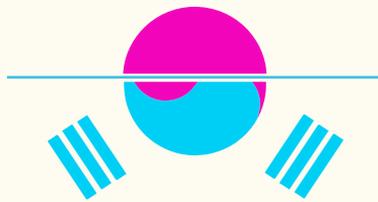


Textile & Retail Innovation Tour

26 juin - 1er juillet 2023

Séoul - Tokyo



Venez vous inspirer et
découvrir des concepts
uniques et innovants

DIGITALISATION DES PROCESSUS / USINE 4.0

EXPERIENCE CLIENT

DERNIERES TENDANCES

Présentation de la mission

L'objectif de ce programme est de proposer aux entreprises textiles françaises un séjour inspirant en Asie du Nord, au cœur de la révolution digitale qui touche à la fois la production et la distribution de textile et d'habillement. De l'analyse des différentes étapes de la chaîne de valeur jusqu'à la distribution en passant par l'innovation en termes de relation client, **ce programme est une immersion au cœur des pays parmi les plus innovants du monde.**

Techtera X R3iLab : une mission deux programmes à la carte

Partenaires depuis de nombreuses années, Techtera et le R3ilab ont décidé de travailler ensemble sur ce voyage afin de proposer deux programmes complémentaires pour une seule même mission. Les participants peuvent construire leur séjour à la carte, en participant à l'ensemble du parcours, ou en ne choisissant qu'une seule destination.

Le R3ilab sera en charge de la mission en Corée, centrée sur la digitalisation des différentes étapes de la chaîne de valeur textile-habillement. Techtera sera en charge de la mission au Japon autour des innovations Retail et produit.

UNCHAINED — S'inspirer pour se reprogrammer *Aux frontières de l'industrie*

Ce séjour d'immersion est proposé dans le cadre du programme **Unchained**. Ce programme imaginé par le R3iLab questionne les enjeux de la recombinaison en cours de la chaîne de valeur textile.

Il permettra d'explorer in situ les nouvelles frontières que le digital impose à l'industrie, au retail, à la relation client... ..

Organisateurs

R3ilab



Le R3iLab est un réseau destiné aux professionnels du textile, de la mode et des industries créatives au sens large. Il met en place, anime et organise avec le soutien de l'État un certain nombre d'actions et de projets destinés à promouvoir l'innovation, notamment immatérielle, au sein des entreprises. Le Réseau a déjà eu l'occasion d'organiser plusieurs missions à l'étranger, en particulier au MIT à Boston.

Techtera



Techtera est le pôle de compétitivité dédié à la filière textile française. Le pôle de compétitivité anime un réseau de 258 adhérents professionnels du textile (industriels, entreprises, laboratoires de recherche, centres techniques, universités et grandes écoles), avec pour objectif principal de stimuler la compétitivité par l'innovation collaborative et l'accès au marché.

Techtera organise depuis 2005 différentes missions d'export au Japon. Conscients de la complexité du marché, nous avons fait appel à cabinet d'experts local organisant des Retail tour «sur mesure» au Japon, pour assurer la réussite de la mission.

Programme Corée détaillé

COREE (R3ilab) :

Venez découvrir : comment la digitalisation influence la chaîne de valeur textile-habillement et ses acteurs.

Le séjour en Corée, organisé avec l'appui de la Fédération coréenne des industries textile (Kofoti), sera articulé autour de visites de laboratoires et de centres de recherche de haut niveau, de rencontres avec des entrepreneurs. La Kofoti apportera sa connaissance du marché local et ouvrira des perspectives d'affaires. Les entreprises, tout comme les consommateurs coréens, restent en effet intéressés par l'approche « Made In » développée par la France. Plusieurs visites seront organisées pendant ces 3 jours (le programme est en cours d'élaboration).

Se projeter dans la production textile de demain

● **Instituts technologiques** : visite d'instituts technologiques orientés vers l'industrie autour des convergences numériques (IT, smart textile et wearable technology).

● **Laboratoires de recherche et de développement** : visites de laboratoires autour de la convergence digital-ICT et textile, textile de haute performance. Possibilité de partenariat et de partage d'expérience.

● **Découverte de l'écosystème digital** : rencontre avec des start-up de design et de stylisme virtuel (Metaverse fashion technology).

● **Masterclass** : rencontres avec des entrepreneurs digitaux / industriels.

● **Retail** : visite de centres de distribution innovants.

COREE

26 juin - 28 juin

Tarifs : Gratuit

26 juin

Laboratoires
Recherche &
Développement

27 juin

Production
Startup & Start-up

28 juin

Marques
Startup & Start-up



Partenaire sur le terrain :



Programme Japon détaillé

JAPON (Techtera) :

Venez découvrir : les concepts originaux et des produits non-développés en Europe

Le marché de l'appareil au Japon, est l'un des plus dynamiques dans l'industrie mondiale. Son aura mature et sophistiquée lui confère un véritable impact sur les tendances mondiales. Précurseurs sur de nombreux points comme le confort et la fonctionnalité, alliant technique et esthétique ou encore la notion de phygital, adoptée, aujourd'hui, par toute la filière. Il est donc important d'être au courant des évolutions de ce marché inspirant.

Le cabinet partenaire :

Depuis de nombreuses années, le cabinet FASHION IN JAPAN, assure une veille sur les marchés créatifs Japonais. Il restitue cette veille notamment à travers des visites guidées sur mesure de magasin, grands magasins et boutiques. Ce cabinet, dirigé par Loïc Bizet, accompagne les entreprises européennes à découvrir et appréhender les tendances modes, à travers deux approches :

- **Visites techniques sur la découverte d'une nouvelle offre produit des tendances et des questions techniques.**
- **Visites plus axée sur l'expérience client, le design, les nouveaux concepts, la technologie en magasin, le merchandising visuel.**



DECOUVRIR LE TOKYO RETAIL

TOKYO

29 juin - 1er juillet

Tarifs :

Adhérent* 1500€
Non-adhérent* 2000€

29 juin

Retail tour
Visites guidées

30 juin

Retail tour
Visites guidées

1er juillet

Retail tour
Visites guidées

Partenaire sur le terrain :



Fashion in Japan

INFORMATIONS

Ce voyage est proposé aux entreprises du textile, de l'habillement et de la mode. Les participants peuvent choisir de ne participer qu'à l'un des 2 séjours ou d'enchaîner les 2 destinations.

Chaque organisateur aura au minimum un accompagnateur sur place, qui assurera le suivi des entreprises participantes sur les deux missions.

Dans l'objectif de maximiser l'intérêt de la mission, des moments communs et des synthèses journalières seront organisées par les accompagnateurs.

Séjour Corée

Tarifs : gratuit

En marge de l'organisation et de la programmation du séjour, le Réseau négocie actuellement des tarifs de groupe pour l'hébergement et assurera les déplacements sur place.

Séjour Japon

Tarifs : 1 500 € pour les adhérents Techtera*
2 000€ pour les non-adhérents

Pour les deux programmes

Les frais d'avion, d'hôtels et de bouches sont à la charge des participants.

AIDE FINANCIERE

Soutien de la région AURA :

Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux entreprises éligibles*

Montant :

50% sur vos frais de déplacement au tarif économique (hors frais de bouche, trajets entre le domicile/l'entreprise et l'aéroport, transports sur place...).

AGENDA

PREALABLE A LA MISSION

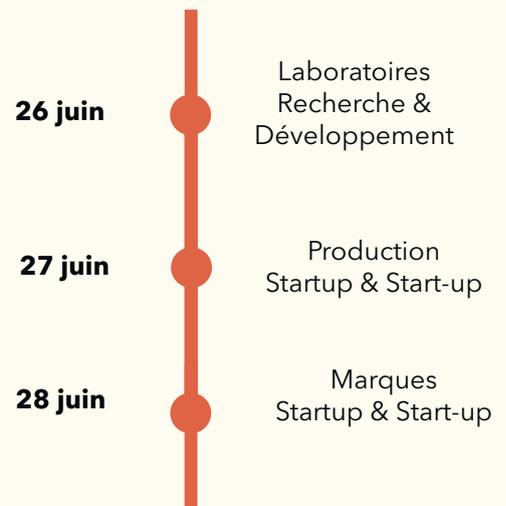
DIGITAL



MISSIONS

COREE DU SUD

SEOUL



JAPON

TOKYO



INSCRIPTION INNOVATION TEXTILE TOUR

BULLETIN D'INSCRIPTION

(bouton vers le formulaire d'inscription)

Date limite d'inscription : 17 mai

CONTACTS



Stanislas Vandier

svandier@gmail.com

06 82 17 35 13

Alec Billon-Blouin

dev@techtera.org

06 01 06 52 02



Conditions et éligibilités

Adhérents Techtera

L'offre pour les adhérents Techtera est réservée aux entreprises à jour de leur cotisation pendant la durée de l'opération, en 2023. L'adhésion à Techtera est prise en charge à hauteur de 80% par Unitex (plafonnement à 1 000 €).

Soutien régional

Subvention accordée sous réserve d'acceptation par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, selon les modalités 2023 et couvrant les frais de mission et de déplacement au tarif économique pour une personne. Elle est soumise au régime d'aide des minimis. La subvention n'est pas cumulable avec la subvention des IUT.

Critères d'éligibilité soutien régional

1/ Structure dont le siège social ou un établissement est situé en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce second cas la société devra être inscrite sous cette raison sociale.

2/ Soit une PME/PMI, employant moins de 250 salariés, réalisant soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros et non filiale à plus de 25 % d'un groupe dont le total des effectifs dépasse 250 personnes ; ou une ETI dont le siège social ou un établissement est situé en Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'effectif est inférieur à 5000 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1 500 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 2 000 millions d'euros.

3/ Non engagées dans une « procédure d'insolvabilité » telle que définie dans le règlement UE 2015/848 du Parlement européen et conformément à la définition de la communication 2014/C 249/01 de la Commission européenne (paragraphe 2.2).